

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 288-2016

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que :

« Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2016, le règlement numéro 288-2016 modifiant le règlement numéro 247-2014 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 7^e JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE SEIZE.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 14 septembre 2016 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 7 septembre 2016.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA